

Intégration, prospérité sociale et justice démocratique

Compte-rendu de l'exposé de Gianna Matteo, lundi 31 octobre 2016

Dans son exposé, Gianni Matteo a réfléchi sur la notion d'intégration en s'appuyant plus particulièrement sur la population musulmane en Suisse, qui en cristallise plus que les autres les défis.

Un rapide rappel historique a permis de situer que le thème de l'intégration s'est posé en Suisse à partir du moment où le statut de saisonnier a été abandonné et le regroupement familial autorisé.

L'orateur s'est ensuite attaché à montrer les faiblesses et les ambiguïtés de la législation actuelle. Il a p.ex. souligné le paradoxe de faire de l'égalité homme-femme une exigence d'intégration alors que, sur d'autres niveaux, le pays intérateur, la Suisse, ne respecte pas ce principe.

Il a terminé par une réflexion plus globale où il a critiqué le modèle d'une intégration à sens unique, où c'est à l'étranger de faire profil bas et se soumettre aux critères dictés par le pays intérateur. Il lui préfère un modèle qui prend la personne à intégrer comme un acteur moral à part entière, qui demande aux Suisses leur part du travail, et qui, dans le cadre d'une démocratie au plein sens du terme, fait se mettre autour d'une même table tous les acteurs et les oblige à clarifier les termes de l'intégration.